



Règlement de consultation : n°01/12

Marché à procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Nom et adresse de l'établissement :

LYCEE YVES THEPOT - 28, avenue Yves Thépot - BP 61439 - 29104 QUIMPER

Téléphone : 02.98.90.25.97. - Télécopie : 02.98.90.96.43.

Courriel : gestion.0290071v@ac-rennes.fr

Ce.0290071v@ac-rennes.fr

Pouvoir adjudicateur : M. le Proviseur du lycée Yves Thépot

Comptable assignataire : M. l'Agent comptable du lycée Yves Thépot

Contact : gestion.0290071v@ac-rennes.fr

chef de travaux : CTX.indus.0290071v@ac-rennes.fr

Objet du marché :

Fourniture d'un système de sécurité incendie, d'un système de vidéosurveillance, d'un appareillage de mesure ASI, répartis en 3 lots. Descriptif des différents lots sur le cahier des clauses particulières (CCP) joint.

Forme du marché :

La consultation comporte 3 lots. Le candidat peut répondre à un ou plusieurs lots (**1 acte d'engagement par lot**).

Prix du marché :

Les prix proposés sont fermes, livraison au lycée incluse.

Exécution :

Délai limite de livraison : **la livraison doit intervenir au plus tard le 05 mars 2012.**

Jugement des offres :

Les critères de jugement des offres sont :

- Le prix : 40%.
- Les caractéristiques techniques : 50%.
- La garantie et le service après-vente : 10%.

Modalités de règlement :

Le règlement sera effectué par virement sur le compte bancaire du titulaire, dans le respect des délais fixés par la réglementation en vigueur.

Documents à fournir :

Le dossier remis par le candidat comprendra les pièces suivantes :

- La lettre de candidature avec une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionné à l'article 43 du code des marchés publics (DC1 et DC2 ou équivalent).
- La copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- L'acte d'engagement, dûment complété et signé accompagné du devis ou d'un bordereau de prix et des modalités de garantie et de SAV (***un acte d'engagement par lot***).
- Les notices techniques rédigées en français.

Si son offre est retenue, le candidat devra être en mesure de fournir les documents désignés à l'article 46 du code des marchés publics et notamment :

1°) les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7et D.8222-8 du code du travail

2°) les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Modalités de remise des offres :

Les offres sont adressées à Monsieur le Proviseur du lycée Yves Thépot sous pli cacheté, qui portera les mentions suivantes :

«Offre pour le marché n°01/12 de fourniture d'un système de sécurité incendie, d'un système de vidéosurveillance, d'un appareillage de mesure ASI»

«Indication de la société»

«Ne pas ouvrir par le service du courrier »

L'attention des candidats est attirée sur l'obligation d'indiquer leur nom sur l'enveloppe.

Les offres sont acheminées par voie postale ou déposées contre reçu à l'accueil de l'établissement : Lycée Yves Thépot - 28 avenue Yves Thépot - BP 61439 - 29104 QUIMPER.

Elles devront être **parvenues** au lycée **avant** la date limite fixée ci-dessous.

Pas de réponse par mail ou par télécopie

Date limite de réception des offres :

Lundi 06 février 2012 à 16h00.